

LIVAROT-PAYS D'AUGE

infos



affaires sociales/C.C.A.S.

travaux

voirie

développement durable

communication

AGGLO et LPA

événementiel

activités

associations



Madame, Monsieur,

Ce 2^{ème} bulletin d'informations de 2021 arrive alors que le contexte sanitaire rebondit une nouvelle fois. La municipalité ainsi que les professionnels libéraux de Livarot-Pays d'Auge et la Préfecture (*avec participation de l'UMPS¹*) se sont mobilisés avec des campagnes de premières vaccinations et de rappels pour protéger toutes celles et ceux qui le souhaitent. Malgré tout, l'expérience prouve qu'il faut rester prudent, même vacciné, avec les gestes barrières et la limitation des réunions festives.

Les personnes âgées : au-delà des vaccinations, la municipalité a œuvré cette année pour nos aînés, avec le démarrage de « Solidarité Transport », la tenue du forum du « Bien Vieillir » et l'arrivée de nouvelles activités proposées par les associations « Siel Bleu », « Planeth Patient » et « Monalisa » dont vous trouverez le détail dans ce bulletin.

Le manque de médecins : nous sommes conscients du manque de médecins généralistes au Pôle de Santé, reflet d'une situation nationale partagée par tous les territoires et plus particulièrement dans les zones rurales. C'est pourquoi la Communauté d'Agglomération Lisieux Normandie a lancé un programme de télé-médecine en commençant par Livarot, avec les premières consultations en décembre. Ce programme ne remplace pas un médecin généraliste mais permet à celles et ceux qui n'ont plus de médecin référent de pouvoir renouveler une ordonnance de soins ou se faire examiner pour des pathologies simples.

Éditorial

Bien évidemment, nous restons mobilisés pour faire venir de nouveaux médecins à Livarot, en lien avec la Communauté d'Agglomération et l'ARS².

La voirie : basé sur une analyse exhaustive de l'état des routes communales, un programme important de travaux s'est réalisé cet été et facilite une programmation pour les années à venir. L'absence des aides de l'État (*DETR³*), qui subventionnait une grande partie des travaux à hauteur de 40%, nous oblige cependant à limiter les travaux dans le cadre des possibilités d'auto-investissement de la commune.

Autres activités : vous trouverez dans ce bulletin des détails sur les autres activités de l'année 2021, tels que les travaux, les événements culturels et festifs, les actions de développement durable, le résultat de la dernière enquête Vooter ainsi qu'un rappel de certains services proposés par la Agglomération.

Par ce bulletin, je vous souhaite, au nom du conseil municipal, une fin d'année 2021 joyeuse mais prudente et une année 2022 que nous espérons toutes et tous plus apaisée.

Bien cordialement.

Frédéric LEGOUVERNEUR
Maire de Livarot-Pays d'Auge

1. UMPS : Unité Mobile de Premiers Secours
2. ARS : Agence Régionale de Santé
3. DETR : Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux



livarot-paysdauge.fr
02 31 63 53 19

suivez-nous sur



Commune de Livarot-Pays d'Auge

Qualité de vie et lien social

MONALISA : LUTTER CONTRE L'ISOLEMENT

Monalisa, c'est la Mobilisation nationale contre l'isolement des personnes âgées.

L'action a été lancée au niveau national en 2014. Dans le Calvados, elle est portée par une coopération incluant le Conseil Départemental, la Fédération ADMR¹, la Carsat², les Petits Frères des Pauvres. L'objectif est de recréer le lien social de proximité. Toute personne isolée qui souhaite bénéficier de ce service peut en faire la demande en joignant Madame POMMAY, animatrice territoriale, qui l'aidera à remplir le formulaire précisant le type de service demandé (*accompagnement lors de la sortie d'une hospitalisation, visites, ...*).

Contact : fpommay@fede14.admr.org
Madame POMMAY, animatrice territoriale

Pour rappel, parmi les divers services proposés par l'ADMR figure le portage de repas à domicile.

Renseignements : 02 31 63 11 32

Point Conseil Budget :

L'Union Départementale des Associations Familiales du Calvados (U.D.A.F.) propose un service de conseil budgétaire. Via des entretiens en face à face ou à distance quand ce n'est pas possible, un conseiller répond aux questions d'argent, de banque, de budget des personnes qui le sollicitent et les aide à trouver les solutions lorsqu'elles traversent une situation financière difficile.

Contact : 02 32 32 20 90

Madame BÉZIER, à la Maison France Services à Livarot, le mercredi.



Siel Bleu : améliorer la qualité de vie des personnes en situation de fragilité à travers la pratique d'une activité physique adaptée.

Siel Bleu a pour objectif de prévenir les effets néfastes de la sédentarité et du vieillissement chez les seniors, les personnes âgées, les personnes malades et/ou en situation de handicap grâce à des programmes d'Activités physiques adaptées (Apa). La prescription est faite par les services des centres hospitaliers ou par le Pôle de Santé. Les activités sont prodiguées en dehors d'une hospitalisation par des professionnels spécifiquement formés en Apa.

Les participants sont mobilisés dans un climat convivial, favorisant la création ou la consolidation de liens sociaux.

Les activités physiques se pratiquent en groupe (*ex. pour les seniors : « Gym prévention santé »*) ou individuellement à domicile.

Le programme d'activité en collectif comprend une réunion préparatoire, un entretien individuel par patient, des tests physiques initiaux et finaux en collectif, 22h d'activité physique sur 3 mois en groupe de 10 personnes environ, 3 temps d'échanges collectifs (*nutrition, bienfaits de l'Apa, freins et motivation*), un entretien téléphonique 3 mois après la fin de l'atelier, un questionnaire de satisfaction / bilan adressé au prescripteur. Ce programme, à l'exception d'une participation de 39€ demandée aux bénéficiaires, est entièrement financé par l'ARS³ et la Carsat² Normandie.

Contact : sandrine.lecossec@sielbleu.org

Dans la consultation Vooter sur le Bien Vieillir, vous avez été nombreux à demander le développement d'activités physiques pour les seniors, telles que de la gym ainsi que des moments de partage pour créer du lien. La demande de porter attention au lien social pour les personnes qui vieillissent et sont isolées est revenue dans d'autres consultations. Plusieurs des services présentés ici apportent une réponse à ces attentes.



SOLIDARITÉ TRANSPORT

Ce dispositif, que nous vous annonçons dans le bulletin précédent, a été mis en place en fin d'année 2021, la formation des chauffeurs bénévoles ayant été réalisée fin novembre. Des flyers avec les coordonnées des chauffeurs ont été mis à disposition dans les lieux publics.

Rappelons que **le dispositif « Solidarité Transport » permet aux personnes non impossibles de disposer d'un moyen de transport à moindre coût sur le territoire.**



FORUM DU BIEN VIEILLIR

Le 9 décembre, un Forum du « Bien Vieillir » a été organisé à la salle des fêtes de Livarot en partenariat avec le Clic⁴ du Pays d'Auge Sud.

Au programme : une pièce de théâtre avec la compagnie « Envers de l'art » et la visite libre de stands d'information sur la santé, l'habitat, le sport, la culture, les loisirs, les aides et dispositifs.

PLANETH PATIENT, AU FOYER DES ANCIENS

Planeth Patient est une association qui agit dans l'éducation thérapeutique des patients (*enfants, adolescents, adultes*). Son but est de répondre aux enjeux majeurs dans la gestion des pathologies chroniques. Elle intervient, en partenariat avec des professionnels du Pôle de Santé, au foyer des anciens de Livarot-Pays d'Auge. Les séances durent environ 1h30 par groupe de 3 à 6 personnes.

L'éducation thérapeutique du patient permet une meilleure gestion de la maladie chronique et de son traitement au quotidien (*cancer, diabète, maladie cardiovasculaire, obésité*), une amélioration de la santé du patient, de sa qualité de vie et de celle de ses proches.

Contact : 02 31 34 00 52 ou info14@planethpatient.fr

1. ADMR : Aide à Domicile en Milieu Rural
2. Carsat : Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail
3. ARS : Agence Régionale de Santé
4. Clic : Centres Locaux d'Information et de Coordination

Bien vivre ensemble

Vivre en harmonie avec son voisinage suppose que chacun respecte un certain nombre de règles. En voici quelques-unes :

- Élagage des haies : En zone urbaine et en bordure de voie publique, l'élagage des arbres et des haies incombe au propriétaire ou au locataire qui doit veiller à ce que rien ne dépasse de sa clôture sur la rue. **Les haies doivent être taillées à l'aplomb du domaine public et leur hauteur doit être limitée à 2 mètres.** Cette hauteur doit être même diminuée à l'approche d'un carrefour ou d'un virage pour faciliter la visibilité et la sécurité des usagers. La commune est chargée de l'élagage des arbres et haies plantées sur la voie publique. En zone rurale, l'élagage ne doit pas être fait du 15 mars au 31 juillet.

Une procédure peut être mise en place en cas de non-respect de ces obligations.

- Nuisances sonores : Tous travaux (*ex. : bricolage, jardinage*) effectués par des particuliers à l'intérieur de locaux ou en plein air, sur la voie publique ou dans des propriétés privées, effectués à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage (*intensité sonore, vibrations transmises ou caractère répétitif*) ne peuvent être effectués que de :

- 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30 du lundi au vendredi inclus,
- 9h à 12h et de 15h à 19h les samedis,
- 10h à 12h les dimanches et jours fériés.

- Chiens : sur la voie publique, les chiens doivent être tenus en laisse. Il est défendu de laisser les chiens déposer leurs déjections sur la voie publique, y compris les caniveaux, espaces verts publics, etc.. Les déjections doivent être ramassées par le propriétaire de l'animal.

Toute déjection non ramassée peut donner lieu à une amende de 68€.

- Déchets : Les déchets ménagers doivent être déposés à l'emplacement réservé à cet effet, le jour de la collecte. Après la collecte, les containers individuels doivent être rangés. Les déchets recyclables doivent être déposés dans les containers réservés à cet effet. Les déchets verts, les produits électroménagers, les meubles doivent impérativement être apportés en déchetterie.

Tout dépôt sauvage donne lieu à une amende de 135€ pouvant être majorée. (Code pénal : article R634-2).

Aménagements

La construction de **l'annexe de la Mairie**, place Georges Bisson à Livarot, **commencera en février 2022.**

La friche du garage SERVAL à Livarot a été sécurisée avec la construction d'une palissade en bois. Celle-ci rend la vue plus agréable.



La commune historique de Fervaques disposait de 4 chaudières à fuel dans son groupe scolaire. Compte tenu du coût de cette énergie et de son évolution à venir, la commune de Livarot-Pays d'Auge, en coordination avec le SDEC¹ Énergie, a réalisé **un réseau technique de chaleur pour desservir l'ensemble du groupe scolaire et l'alimenter à partir d'une chaudière à granulés bois.**



Ce projet s'inscrit dans le programme de transition écologique et bénéficie de larges subventions puisque, sur le coût total de 130 000€, la commune ne paiera que 3 000 €.

En 2021, nous avons établi le **diagnostic des routes communales (soit 216,596 kms) de Livarot-Pays d'Auge** suivant 4 critères de couleurs différentes :

- Vert (*très bon état*): 31% soit 65, 883 kms,
- Bleu (*bon état, nécessitant quelques travaux d'entretien*) : 55% soit 118,713 kms,
- Rouge (*mauvais état*) : 11% soit 24,666 kms,
- Noir (*très mauvais état*) : 3% soit 7,334 kms.

Les travaux de fonctionnement (*entretien par émulsion*) concernent les routes en bleu. Les travaux d'investissement (*routes refaites*) celles en rouge et noir. En 2021 les travaux d'investissement furent les suivants (*pour un total de 394 124 € TTC*) :

- Livarot : « rue des Rosiers » (1^{ère} partie),
- Meulles : « chemin des Haies » et « chemin du Petit Colin »,
- Le Mesnil-Germain : « Le Hamars » et la « Cour Hardouin »,
- Cerqueux : « Le Bailleul » et l'Église,
- Notre-Dame-de-Courson : « La Bouverie » et « La Meslinière »,
- Ste-Marguerite des Loges: Voie communale N°4,
- Heurtevent : la « Cour Gondain ».

Restera à réaliser au printemps la « rue du Docteur Hautechaud » à Fervaques.

Un programme important de curage des fossés a été réalisé au second semestre, mêlant des actions programmées et d'autres qui ne l'étaient pas mais qui ont semblé nécessaires.

Les communes historiques où ont eu lieu ces travaux sont : Le Mesnil-Germain, Notre-Dame-de-Courson, Saint-Martin-du-Mesnil-Oury, Le Mesnil-Durand, Cheffreville-Tonnencourt, Les Autels-Saint-Bazile, Tortisambert, Heurtevent, Sainte-Marguerite-des-Loges, Saint-Michel-de-Livet.

Les travaux prévus à Family n'ont pu se faire car le devis était élevé et le caractère d'urgence moindre que dans d'autres communes historiques. Ces travaux seront échelonnés à partir de 2022.

Le programme d'entretien des chemins a été réalisé comme prévu.

1. SDEC Énergie : Syndicat Départemental d'Energies du Calvados



Toujours plus pour l'environnement



Une deuxième abeille pour Livarot-Pays d'Auge !

Le comité de labellisation APIcité a décerné une deuxième abeille à Livarot-Pays d'Auge.

APIcité est le premier label national pour les collectivités qui aiment, protègent et défendent les abeilles et les pollinisateurs sauvages. Un dossier très complet avec des questions sur le développement durable, la gestion des espaces verts, la biodiversité, l'apiculture, la sensibilisation est à compléter tous les deux ans pour espérer obtenir ou conserver sa labellisation.

L'obtention d'une abeille représente une démarche reconnue par l'association, **deux abeilles une démarche remarquable** et trois abeilles, une démarche exemplaire.

Pour l'obtention de cette deuxième abeille, le comité a particulièrement retenu la forte volonté politique de conserver et valoriser le patrimoine environnemental de la ville ainsi que les actions menées envers le public comme la fête des abeilles. Pour le volet apicole, le comité a retenu la présence de ruchers pédagogiques communaux, la convention de partenariat avec le syndicat local et de nombreuses actions de sensibilisation, notamment auprès des entreprises locales.

Livarot-Pays d'Auge est la seule commune labellisée de la Communauté de l'Agglomération Lisieux Normandie et nous ferons le maximum pour conserver ce titre et pourquoi pas obtenir une troisième abeille dans deux ans !



Défi « assiettes vides » pour les écoles de Livarot et de Fervaques organisé par le RÉGAL (Réseau d'Échange sur le Gaspillage ALimentaire). Une semaine de défi où les restaurants scolaires ont été invités à se mobiliser (*agents et élèves*) autour de la réduction du gaspillage alimentaire. Il leur a été également demandé de **peser la nourriture gaspillée en cuisine et dans les assiettes.**

Ce premier défi du 22 au 26 novembre aura permis de faire un état des lieux. Il a été proposé aux établissements un document présentant les différentes manières de faire évoluer les pratiques. Un second défi en mai 2022 permettra d'évaluer les avancées.



Notre « chef » Jean François LECÉLLIER a déjà agi dans ce sens en diminuant la taille des assiettes. Il faut ajouter que **la nourriture du restaurant scolaire est bonne**, ce qui entraîne logiquement **moins de gaspillage !**

Il faut maintenant réfléchir à ce que l'on peut faire de ces déchets. Le compostage est une solution que la commission environnement cherche à mettre en place.



AGENDA

24-25 juin 2022 : Fête des Abeilles et du Zéro Déchet à Fervaques.

Vous informer toujours mieux

Au second semestre 2021, nous avons surtout communiqué sur les campagnes de vaccination et sur les nombreux événements qui s'offraient aux habitants.

Une consultation Vooter, lancée en octobre, a porté sur les services publics relevant de la compétence de la Communauté d'Agglomération Lisieux Normandie :

- les transports collectifs,
- le Pôle de Santé,
- la collecte des déchets/la déchèterie,
- la Maison de la Petite Enfance (MPE),
- la médiathèque/le centre culturel,
- la Maison de Services Au Public (MSAP).



Les trois services auxquels la majorité des répondants confère le plus d'importance sont :

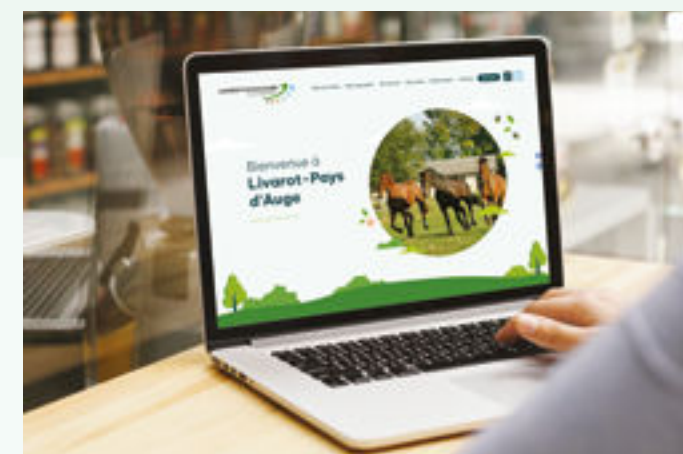
- le Pôle de Santé,
- la collecte des déchets/la déchèterie,
- la médiathèque/le centre culturel.

Le niveau de satisfaction concernant le Pôle de Santé est faible (*seulement 26% sont satisfaits ou très satisfaits*). Dans les commentaires, les répondants soulignent le manque de médecins, la nécessité d'aller loin pour se faire soigner, les délais importants pour obtenir un rendez-vous et pressent la municipalité de trouver de nouveaux médecins. Le maire, dans son éditorial, aborde ce point et explique ce qui est fait pour trouver des solutions à ce problème (*cf. page 1*).

51% des répondants sont satisfaits ou très satisfaits concernant la collecte des déchets/la déchèterie. Les commentaires portent surtout sur les containers pour les déchets alimentaires (*pas assez nombreux dans certains lieux, saleté des abords, incivilité de certains habitants qui déposent sur ces aires des objets qui devraient être amenés à la déchèterie*).

Le niveau de satisfaction concernant la médiathèque et le centre culturel est important chez ceux qui utilisent ces services (*53% sont satisfaits ou très satisfaits*). Cependant 41% des répondants se disent non concernés, montrant ainsi qu'une partie importante des habitants ne les utilise pas. Dans cette consultation, quelques habitants disent ne pas savoir ce qu'apportent certains de ces services. Notons que la Maison de Services Au Public (MSAP) était présentée dans le bulletin de décembre 2020.

Dans notre précédente édition, nous vous annonçons une évolution prochaine du site internet pour répondre aux attentes de disposer d'une information plus importante, à jour et accessible plus facilement. L'évolution est en cours, **le nouveau site devrait être opérationnel au premier trimestre 2022**. Vous pourrez y retrouver les informations municipales, les liens pratiques, les actualités de la commune, l'agenda et des rubriques présentant les différents services et équipements de Livarot-Pays d'Auge.



Nous lancerons prochainement une consultation Vooter pour recueillir vos points de vue sur nos différents médias et notre communication afin d'identifier vos attentes. Nous comptons sur vos remarques pour nous aider à nous améliorer.

Frelons asiatiques

En cette période de l'année, de nombreux nids de frelons asiatiques deviennent visibles grâce à la chute des feuilles.

OUVREZ LES YEUX !

Il est impératif de détruire ces nids avant que de nouvelles reines sortent de ces colonies.

EN CAS DE DÉCOUVERTE, SOYEZ PRUDENTS !

Participez à la destruction des nids de frelons asiatiques en contactant la mairie de Livarot-Pays d'Auge au **02 31 63 53 19**. Pour plus d'informations, n'hésitez pas à consulter le site : fredon.fr/normandie/

Vous avez observé un nid de frelons asiatiques, que faire ?

- Contacter votre mairie pour l'informer de la découverte du nid (*communiquez la localisation précise et coordonnées du propriétaire des lieux*).
- Un référent communal viendra authentifier le nid et recueillir les informations nécessaires (*hauteur, support, accessibilité...*) à son enlèvement. Ces données seront transmises à la FREDON Normandie¹.
- Une entreprise spécialisée interviendra sur demande de la FREDON Normandie¹ dans les meilleurs délais pour procéder à la destruction.



Attention : toute intervention réalisée en dehors de cette procédure ne pourra faire l'objet d'une participation financière de la commune.

1. FREDON : Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles. La FREDON Normandie est l'Organisme à Vocation Sanitaire dans le domaine du végétal de Normandie.



LA TÉLÉMÉDECINE AU PÔLE DE SANTÉ DE LIVAROT-PAYS D'AUGE

Depuis le 14 décembre, le pôle de santé de Livarot-Pays d'Auge est le premier sur le territoire à être équipé d'un cabinet de télémedecine. Ce nouveau service permet à tout habitant de bénéficier rapidement d'une consultation médicale à distance. Pour chaque téléconsultation, le patient est accompagné sur place d'un professionnel de santé qui le guide. Derrière l'écran, un médecin de la Cellule de Soins Non Programmés située à Caen assure la consultation. Pour prendre rendez-vous pour une téléconsultation : **02 31 63 50 54**

Pôle de Santé, Place de Berovo LIVAROT, 14140 LIVAROT-PAYS D'AUGE

Médecins généralistes	02 31 63 50 54
Cabinet d'infirmières	02 31 63 41 55
Dentiste	02 31 63 55 35
Diététicien	06 48 54 36 03
Kinésithérapeute	02 31 32 23 17
Orthophoniste	06 63 40 38 55
Podologue	02 31 31 59 31
Psychologue	06 64 25 46 80
Ergothérapeute	06 29 55 65 82



LISIEUX NORMANDIE : UN TERRITOIRE EN PLEINE ÉVOLUTION



La Communauté d'Agglomération Lisieux Normandie a récemment lancé la création de son Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) et de son Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT)

SCoT et PLUi, qu'est-ce que c'est ?

Le SCoT est un outil qui permet de définir une stratégie de développement de notre territoire sur les 10 à 20 prochaines années et de coordonner les politiques publiques qui font partie du quotidien des habitants : habitat, aménagement, mobilité, environnement, économie, emplois...

Le PLUi concerne directement les habitants et les entreprises de l'Agglomération puisque les autorisations d'urbanisme (comme le permis de construire) sont examinées suivant les règles établies dans ce document. Ce nouveau PLUi, qui sera commun à toutes les communes membres de l'Agglomération, va remplacer le document de planification actuellement en vigueur sur Livarot-Pays d'Auge.

Donnez votre avis ! Une phase de concertation avec les habitants de l'Agglomération va prochainement s'ouvrir. Rendez-vous sur le site : <http://lisieux-normandie.fr/scot-plui/>, dans votre Mairie ou au pôle Aménagement de l'Agglomération (38 rue du Carmel à Lisieux).

Livarot-Pays d'Auge est l'une des 53 communes qui composent la Communauté d'Agglomération Lisieux Normandie.

PLUSIEURS SERVICES SONT PROPOSÉS PAR L'AGGLOMÉRATION AUX HABITANTS :

Petite enfance :

• Maison de la Petite Enfance :

Les demandes d'inscription se font sur : <https://www.monenfant.fr/web/guest/faire-une-demande-de-mode-de-garde-en-ligne>

Santé :

• **Pôle de Santé** (retrouvez toutes les informations pratiques dans l'article consacré à la télémedecine).



Environnement :

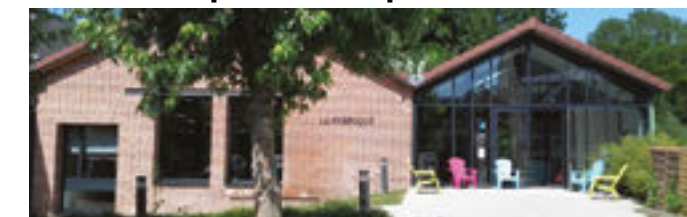
• Déchèterie :

- lundi de 14h à 17h45
- mardi de 14h à 17h45
- mercredi de 9h à 12h15 et de 14h à 17h45
- jeudi de 14h à 17h45
- vendredi et samedi de 9h à 12h15 et de 14h à 17h45.

La Communauté d'Agglomération

Culture :

• Médiathèque la Fabrique :



20 rue Georges Leroy
LIVAROT
14140 LIVAROT-PAYS D'AUGE
02 31 61 88 18
mediatheque-livarot@agglo-lisieux.fr

- lundi : 14h à 18h
- mardi, mercredi et jeudi : 9h à 12h et 14h à 18h
- vendredi : 9h à 19h
- samedi : 9h à 14h.

• Centre Culturel :

retrouvez toutes les activités proposées :
www.lisieux-normandie.fr
02 31 63 05 74
centreculturel-livarot@agglo-lisieux.fr

Service à la population :

• Maison de Services au Public (MSAP), Maison France Services :

1 place Georges Bisson
Livarot
14140 LIVAROT-PAYS D'AUGE
02 31 32 20 90
maisonsdeservices.livarot@agglo-lisieux.fr

- lundi de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30
- mardi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30
- samedi de septembre à juin de 9h à 12h30
- samedi en juillet et août de 9h à 12h30 et 13h30 à 17h30.

Les Animations

Le deuxième semestre 2021 a été riche en animations. Pendant l'été, **les marchés nocturnes**, permettant de consommer sur place les produits du terroir tout en profitant des animations musicales, ont été un succès. La traditionnelle **brocante de Livarot** a retrouvé son fidèle public. **La Fête de la Braconne et de la Libération de Livarot** nous a offert la reconstitution d'un camp de la libération au Manoir de l'Isle, couplée avec la diffusion du film « La Braconne », tourné à Livarot.

Le **Mois de l'Art** était aussi une première. Celui-ci, au cours des 4 dimanches de septembre, a mis à l'honneur de nombreux artistes professionnels et amateurs de nos différentes communes historiques, dans tous les domaines artistiques. Il s'agissait aussi de créer un moment de convivialité autour de nos églises et manoirs aux quatre coins de la commune. Chaque dimanche, un concert était organisé dans une église avec des artistes lyriques et des musiciens de la région. L'événement a beaucoup plu. Notons que via l'application Vooter, il nous avait été demandé d'organiser davantage d'événements culturels, de mettre en valeur le patrimoine et de développer la convivialité, tout en tenant compte des différentes communes historiques. Cet événement répondait à ces attentes.

À l'automne, trois soirées-théâtre ont été proposées. Il y en avait pour tous les goûts :

- « **L'Arnaqueuse** », pièce comique par une compagnie parisienne,
- « **Les Misérables** », par une compagnie amateur de l'Orne,
- « **Simone en aparté** » par le théâtre Le Tanit de Lisieux.

Fin novembre, **la bourse aux jouets** a fait son retour à Livarot pour le plaisir des petits et des plus grands. Début décembre, **un spectacle inaugurerait les festivités de Noël**. Une vente de vin chaud était organisée au profit du Téléthon.

L'**exposition « l'Art du Chat »** par le collectif « laruedelart », avec l'école des Rosiers, avait lieu au même moment au Manoir de l'Isle.

Les traditionnels **marchés de Noël** étaient de nouveau à Fervaques et Livarot avec leurs animations et leur ambiance festive. Pendant les vacances scolaires, un spectacle de magie devait être offert aux élèves de la commune mais les mesures sanitaires nous ont contraints à le reporter.

Sans citer **la Foire Saint-André, la Course Cycliste Paris/Camembert** et les autres animations organisées par les différentes associations.



Pour ce qui est du cinéma, nous sentons un léger mieux dans la fréquentation depuis le mois d'octobre. Venez nombreux pour permettre de maintenir le cinéma à Livarot !

Nous avons évidemment tous regretté que la Foire aux Fromages ne puisse avoir lieu. Les contraintes sanitaires ne permettaient pas, en effet, que puissent se tenir les animations qui accompagnent cette fête et qui font en partie son succès.

Le programme 2022 est en préparation et tiendra compte des attentes exprimées dans la consultation Vooter lancée en fin d'année, en espérant que les contraintes sanitaires permettront sa mise en œuvre.

Nouveaux commerces

La brasserie « **La Voie Vactée** » s'est installée à **Notre-Dame-de-Courson** début novembre 2021. **Monsieur Denis GRENIER** était auparavant à Douvres-la-Délivrande mais, enfant du pays, il a voulu revenir sur le territoire de Livarot-Pays d'Auge. Il propose 6 références de bière : blonde, blanche, noire, ambrée, session IPA, bière de Noël.



Un commerce s'est également ouvert en octobre 2021 à Livarot. Il s'agit d'un **magasin de cigarettes électroniques**. « **Le Vapebar** », de **Monsieur Mathias SANCHEZ**, offre une grande diversité de saveurs, de la plus classique (*goût tabac*) à la plus excentrique (*carotte-épices*).



Retrouvez toutes ces informations sur :



livarot-paysdauge.fr

suivez-nous sur  
Commune de Livarot-Pays d'Auge

Maire de Livarot-Pays d'Auge, directeur de la publication Frédéric LEGOUVERNEUR/ Maire-Adjointe déléguée à la Communication Géraldine de BONNAFOS/ Conception et réalisation Camille FABLET. Tirage 3500 ex. Diffusion gratuite / Impression LEMESLE Imprimerie / Crédit photos Service communication de la commune de Livarot-Pays d'Auge (sauf mention contraire) © Toutes les photos parues dans ce bulletin sont la propriété exclusive de la commune de Livarot-Pays d'Auge. Toute reproduction partielle ou totale ne peut être faite sans l'autorisation de la commune de Livarot-Pays d'Auge / Remerciements aux élus et aux acteurs ayant joué un rôle important dans l'élaboration de ce numéro.

Les subventions

Un nouveau dossier de subventions, simplifié, a été adressé aux associations de la commune en décembre. Il est à remettre en mairie pour fin janvier. Si une association n'a pas reçu ce dossier, nous l'invitons à se signaler en mairie.



AGENDA

samedi 18 juin : La Fête du Sport aura lieu au stade Pierre PIQUET à Livarot. Les clubs sportifs y organiseront des démonstrations, expliqueront leur fonctionnement et prendront des pré-inscriptions.

dimanche 4 septembre : Le prochain Forum des Associations se déroulera un dimanche, soit le 4 septembre 2022. Il se tiendra dans le parc du Manoir de l'Isle à Livarot et proposera de nouvelles animations. Le contexte sanitaire ne nous permet pas de vous en dire davantage mais nous avons la volonté de proposer une journée particulièrement festive.

CONTACTS UTILES LPA

MAIRIE

LIVAROT-PAYS D'AUGE
Place Georges Bisson
Livarot
14140 LIVAROT-PAYS D'AUGE

Accueil du lundi au vendredi
de 9h à 12h15 et de 13h45 à 17h30

Tél. : **02 31 63 53 19**

Fax : **02 31 63 15 89**

Courriel : mairie@livarot-paysdauge.fr

Site : livarot-paysdauge.fr

VOOTER

PARTICIPEZ

À LA VIE DE LIVAROT PAYS D'AUGE

ÊTRE CONSULTÉ
ÊTRE INFORMÉ
S'EXPRIMER

SUR SMARTPHONE/TABLETTE

OU

SUR PC



Vous restez
anonyme



Vous suivez
les résultats



Vous recevez
des infos

ET DÈS MAINTENANT

1

TÉLÉCHARGEZ

l'application Vooter
depuis votre smartphone
ou votre tablette



iOS
App Store



Android
Play Store

ou
connectez-vous sur pc :
vote.vooter.co

2

CONNECTEZ-VOUS

Créez votre compte

sur l'application
ou en ligne



3

REJOIGNEZ

entrez votre code



LPA

ou par géolocalisation

4

VOOTEZ !

Donnez votre avis



BESOIN D'AIDE POUR VOUS CONNECTER ?

Contactez votre Mairie déléguée
(lors des permanences)